



CADEUL

CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS
ET ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

Les activités d'accueil à l'Université Laval

Guide Intégration et responsabilités

Session d'automne 2015

L'INTÉGRATION COMME PREMIER OBJECTIF	2
LE BESOIN D'APPARTENANCE	2
L'INTÉGRATION AU MILIEU	2
SITUATION PRIVILÉGIÉE DES RESPONSABLES	2
LE RESPECT D'ABORD ET AVANT TOUT	2
LE DÉGUISEMENT	2
LES ACTIVITÉS	3
LES RÉSEAUX SOCIAUX	3
LE PORTEFEUILLE	3
POUR PRÉPARER UNE INTÉGRATION RESPONSABLE	3
L'ASSOCIATION ÉTUDIANTE À LA BASE DES ACTIVITÉS D'INTÉGRATION	3
LE COMITÉ D'ACCUEIL ET D'INTÉGRATION	4
ÉLECTION DU COMITÉ ORGANISATEUR	4
LES AUTORISATIONS, RESPONSABILITÉS DE L'ASSOCIATION ÉTUDIANTE	4
ASSURER LE BON DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS	4
PLANIFICATION	4
LOIS ET RÉGLEMENTATION	4
PRÉVENTION ET SÉCURITÉ	4
LES COSTUMES	4
LES LIEUX	5
L'ALCOOL	5
PREMIERS SOINS	5
ASSURANCES	5
SE POSER LES QUESTIONS ESSENTIELLES	5
CONCLUSION	5

Depuis de nombreuses années, il est de tradition, dans la plupart des Universités, dont l'Université Laval, que les étudiants de départements accueillent ceux nouvellement inscrits. Cet accueil peut prendre multiple forme et est laissé à la discrétion des départements eux-mêmes. Elle peut contenir une visite des lieux d'étude, l'organisation de compétitions amicales ou inclure diverses festivités. Souvent, il est vu que les nouveaux sont déguisés afin de se distinguer des autres programmes d'études et permet de tisser des liens d'amitiés basées sur une idée d'égalité. C'est le moment de prédilection de faire des rencontres et de développer des amitiés qui resteront le reste du cheminement étudiant.

Malgré l'importance donnée aux activités d'intégrations souvent elles sont accompagnées d'inquiétude de certains participants ou membres de l'administration universitaire. Qu'elles soient justifiées ou non, il nous semble nécessaire de clarifier l'objectif, les responsabilités ainsi que les démarches requises au processus de réalisation de telles activités.

L'intégration comme premier objectif

Le sentiment d'appartenance

Les premiers jours d'un étudiant universitaire sont cruciaux au bon déroulement de son cheminement scolaire. Chacun désire se trouver une place parmi sa cohorte ainsi que de développer un sentiment d'appartenance au groupe déjà constitué. Dans ce contexte précis, les activités d'intégration sont cruciales. Leur absence, la mauvaise préparation ou un mauvais processus de réalisation contrevient grandement à une intégration adéquate des nouveaux étudiants.

L'intégration au milieu

En plus de chercher à se joindre aux autres étudiants, le nouvel arrivant doit s'intégrer à son nouveau milieu de vie avec lequel il est peu familier. Il doit découvrir les ressources à ses dispositions, les lieux qu'il devrait fréquenter (bibliothèque, cafétéria, association étudiante, aire de repos) ainsi que les membres du personnel lié à son cheminement. Les activités d'intégrations ont donc une double tâche d'intégration, soit au groupe et au milieu. Il est primordial de réfléchir et d'inclure l'ensemble des perspectives d'intégration dans une activité d'accueil.

Situation privilégiée des responsables

À la lumière de ce que nous venons d'énoncer, il est évident que les responsables de l'accueil doivent relever un défi colossal, afin d'assister convenablement la nouvelle cohorte à prendre sa place au sein de l'Université. Ils ne sont cependant pas les seuls; tous les « anciens » doivent être conscients du rôle et de l'influence qu'ils détiennent sur les nouveaux étudiants. L'appel à l'autorité doit être absolument proscrit de toute activité reliée à l'intégration.

Le respect d'abord et avant tout

Afin de permettre aux activités d'accueil d'atteindre leurs objectifs d'appartenance et d'intégration, elles doivent être fondées sur le respect des nouveaux étudiants. Ce respect se manifeste par le libre choix dans la participation aux activités ainsi que par la préservation de la dignité physique et morale des individus. Ces valeurs sont d'ailleurs évoquées dans les chartes québécoises et canadiennes des droits et libertés.

Le déguisement

Un déguisement doit prendre en considération la dignité des nouveaux étudiants. Il est normal de choisir un accoutrement farfelu afin de se distinguer des autres groupes, mais il faut tout de même s'assurer du bien-être de tous les participants. On doit ainsi éviter, par exemple, la nudité (torse,

bobette) les costumes trop suggestifs ou moulants (collant) ou ce qui fait référence à des particularités ethniques, religieuses ou sexuelles.

Les activités

De même, les activités doivent être organisées de façon à ne pas contraindre, humilier ou dégrader les participants. Ces dernières doivent exclure toute forme de sévices physique et matière répugnantes (vomi, excrément, etc.) ainsi qu'éviter de déclencher des phobies ou peurs chez les participants (espaces clos, insectes, animaux, etc.) De plus, il est important de tenir compte des allergies des participants, une question sur le sujet devrait être ajoutée au questionnaire d'inscription. Il est important d'user de beaucoup de discernement à l'égard des éléments qui touchent de près ou de loin la sexualité. Chaque année, cette problématique revient lors des activités d'intégration et souvent donne mauvaise image à l'organisation, au département, ainsi qu'à l'Université. De graves conséquences peuvent survenir à la suite de ce type d'activité et l'organisation peut être tenue responsable, allant jusqu'à des comparutions devant le comité de discipline ou la mise en probation de l'association étudiante reliée à l'activité. Finalement, l'horaire des activités doit éviter les conflits avec les cours en classe ou les rencontres de facultés afin de permettre à un plus grand nombre d'étudiants de participer. Cependant, il est possible d'arrimer les différentes activités en ayant des discussions avec les autres responsables d'activités, tels que les facultés, les directions de départements ou le cadre professoral.

Les réseaux sociaux

Le respect est aussi de mise sur les différentes plateformes utilisées afin de promouvoir ou d'exposer les modalités ou résultats des activités d'intégrations. Effectivement, l'organisation devra porter une attention particulière aux différentes photographies ou commentaires résultants de leurs activités. Le caractère sexuel est à proscrire pour l'entièreté des activités. (photographie, chanson, etc.) Il est concevable que les réseaux sociaux soient des moyens privilégiés pour atteindre les nouveaux étudiants, mais une veille est nécessaire de la part de l'organisation afin de contrôler le message s'y retrouvant.

Le portefeuille

Le respect des individus doit également prendre en compte les moyens financiers de chacun. Il est inacceptable que des individus soient exclus parce qu'elles ne peuvent défrayer les couts associés aux activités d'accueil. Les responsables devraient prendre soin, entre autres, de ne pas engendrer des frais de déplacement trop élevé, de ne pas demander de contribution destinée à payer les activités des « anciens » et de proposer des costumes abordables. De plus, lors de paiement préalable à l'activité, il est plutôt suggéré que l'organisation tienne en compte qu'un nombre non négligeable de personnes n'auront pas indiqué leur présence et seront présentes afin de participer à l'activité. Il serait dommage que ces personnes ne puissent participer, c'est pourquoi il est possible de prévoir une quantité de places pour les personnes non assidues. Finalement, certaines compagnies en ligne offrent le service de paiement direct par carte de crédit, ceci peut faciliter la vie, mais ne devrait pas être la seule de paiement afin de favoriser le plus de participation à votre activité.

Pour préparer une intégration responsable

L'association étudiante à la base des activités d'intégration

Comme spécifié précédemment, l'accueil des nouveaux est une entreprise collective. Il s'agit d'un outil dont l'utilisation à adéquate favorisera la participation active des étudiants à la vie de campus pendant son cheminement universitaire. En tant que premières mandataires des étudiants, les associations ont plus que quiconque le devoir de contribuer au succès des activités d'accueils et d'intégrations. Ils seront le chaperon du comité organisateur et seront responsables des approbations et de la distribution des informations aux nouveaux étudiants. Ils seront aussi, en cas de problèmes, les personnes officiellement ciblées et réprimandées.

Le comité d'accueil et d'intégration

La responsabilité d'une association ne signifie pas que ses officiers doivent assumer seuls les tâches de planifier et d'organiser l'ensemble des activités d'accueil. La responsabilité peut être déléguée à un sous comité de l'association étudiante et permettre la participation d'un plus grand nombre de personnes. Par contre, la responsabilité légale reste leur reste attribuable.

Élection du comité organisateur

Chaque association étudiante peut décider de son comité organisateur de la manière qui lui chante. Par contre, une élection en assemblée générale ou en conseil d'administration est les manières les plus répandues à travers le campus. De plus, il est préférable qu'un compte rendu récurant est fait à l'association étudiante afin qu'il s'assure du bon déroulement.

Les autorisations, responsabilités de l'association étudiante

L'association est imputable auprès de l'université ainsi qu'auprès de la loi du bon déroulement de l'accueil. Il est donc fortement encouragé que le comité exécutif ou le conseil d'administration prenne le temps d'évaluer le travail accompli par le sous-comité d'accueil et l'entérine, s'il juge le contenu satisfaisant. Ce jugement pourrait reposer sur les principes et recommandations contenues dans ce *guide Intégration et Responsabilités*. Finalement, les personnes responsables de l'approbation devraient s'assurer que le comité organisateur ait bien rempli les exigences auprès de l'Université soit remplie la documentation nécessaire auprès de bureau de la vie étudiante (BVE) et ont suivi la formation offerte conjointement par les différents services du campus ainsi que par la CADEUL (SSP, BVE, BEC, CADEUL)

Assurer le bon déroulement des activités

Planification

Le succès des activités d'accueil est en général proportionnel aux efforts consacrés à leur préparation. Trop souvent, des associations se retrouvent coincées pendant l'été avec la tâche d'organiser la rentrée alors que les effectifs étudiants sont réduits et que le personnel de l'Université est peu accessible. C'est pourquoi il est important que les préparatifs démarrent le plus tôt possible, de préférence pendant la session d'hiver. De plus, une attention particulière devrait être portée en début de session d'hiver pour inclure les nouveaux étudiants inscrits à cette session. Ces derniers ont aussi le besoin d'être intégrés le mieux possible.

Lois et règlementation

En plus des principes fondamentaux présentés dans ce texte et du gros bon sens, les activités doivent aussi se conformer aux lois et règlements en vigueur. À titre d'exemple, nous pouvons citer le [Règlement pour prévenir et contrer le harcèlement](#), le [Règlement sur la tenue d'activités sociales avec vente ou consommation d'alcool](#), le [Règlement sur l'utilisation du nom, des armoiries, de l'identification institutionnelle et du blason de l'Université Laval](#), etc. (Tous les règlements pouvant de près ou de loin être reliés à l'activité d'accueil et d'intégration peuvent être retrouvés sur le [site de l'Université Laval](#) ou sont en annexe)

Prévention et sécurité

L'ambiance de fête qui règne lors des activités d'accueil ne doit pas pour autant compromettre la sécurité des participants. Plusieurs éléments peuvent contribuer à éviter les accidents fâcheux :

Les costumes

Il est recommandé d'éviter les costumes trop volumineux ou avec de grands morceaux qui dépassent, ceux-ci peuvent être encombrants, rendre les déplacements difficiles et augmenter les risques de blessures. De même, les éléments de costumes trop lourds peuvent être dangereux pour l'intégrité physique des participants. Il faut aussi considérer que les étudiants vont souvent à l'extérieur et que le costume doit être adapté à la température du moment. De plus, une

considération importante, comme mentionnée dans la section précédente, doit être mise sur la décence des costumes ainsi que sur l'intégrité morale des individus, c'est pourquoi des costumes transparents ou trop moulants sont fortement déconseillés.

Les lieux

Il est important de s'assurer que les lieux fréquentés sont toujours propices aux activités qui s'y tiennent. Cette recommandation vise principalement les activités qui se déroulent en dehors du campus. Il faut prendre en considération les risques de chute, les noyades, ainsi que tout risque de perte dans l'espace alloué (boisé) Il est conseiller de voir a différentes mesures de sécurité pour éviter tout problème.

L'alcool

Les membres du comité d'accueil doivent prendre toutes les mesures nécessaires liées à la consommation d'alcool pendant les activités. Il faut éviter la surconsommation. De plus, il est primordial d'accorder une attention au déplacement des gens intoxiqués (autobus, conducteurs désignés, endroit ou dormir) afin d'éviter que les participants prennent le volant. Il faut aussi se rappeler que l'alcool ne s'évapore pas une fois de retour sur le campus et prévoir le retour des étudiants jusqu'à leur domicile. L'Université Laval a mis sur pied une procédure de [vignettes de tolérance](#), qui permet aux individus de laisser leur voiture sur le campus jusqu'à 13h le lendemain. De plus, la CADEUL est partenaire de la compagnie [Tolérance Zéro](#) ce qui permet un raccompagnement avec la voiture en toute sécurité.

Premiers soins

Le comité d'intégration doit s'assurer de toujours garder à portée de main une trousse de premiers soins ainsi que les principaux numéros d'urgence (911, police, ambulance, info-santé). De même, il est recommandé de prévoir la présence de quelques personnes qualifiées pour l'administration des premiers soins. Ces personnes doivent être connues des différents responsables et facilement identifiables afin de réagir rapidement en cas de besoin. Il est possible de faire appel à différentes personnes (étudiants en soins infirmiers, étudiants en soins pré hospitalier d'urgence, étudiants en médecine (EPIPEM))

Assurances

Les associations étudiantes (organisme a but non lucratif OBNL) ont l'obligation d'assurer leur responsabilité civile. C'est ce que prescrit le *Code civil du Québec*. Il est donc extrêmement important que ces dernières contractent des assurances afin de couvrir les incidents potentiels qui pourraient survenir pendant leurs activités.

Se poser les questions essentielles

Une fois la planification terminée, il est recommandé que les comités d'accueil passent en revue la liste *Les questions essentielles* (annexe). Il s'agit d'un moyen rapide et efficace de s'assurer qu'aucun détail n'a été oublié. Cette liste pourrait être utilisée par les associations afin de donner une approbation éclairée aux activités.

Conclusion

Les conseils et recommandations contenues dans ce guide ne révolutionneront pas les activités d'accueil. Sa réelle utilité est de permettre aux comités d'accueil de ne pas négliger des questions importantes et aux nouveaux étudiants de bénéficier de la meilleure intégration possible. Par ailleurs, nous laissons à la discrétion des associations de faire des rajouts au document présent

pour leur comité organisateur. Bien des surprises attendent encore les nouveaux étudiants de l'Université Laval.

Annexe 1

Les questions essentielles

Posons-nous les avant qu'elles ne soient posées...

1. Notre comité d'accueil a-t-il minimalement été approuvé par le comité exécutif ou été élu lors d'une instance démocratique?
2. Qui est le lien officiel avec l'association étudiante?
3. L'accueil a-t-il pour objectif d'intégrer les nouveaux étudiants au groupe des « anciens »?
4. L'accueil a-t-il pour objectif d'intégrer les nouveaux étudiants à leur milieu d'études (enseignants, personnel administratif, lieux d'enseignement, local étudiant, café étudiant et cafétéria, etc.)
5. Les responsables de l'accueil et les bénévoles qui peuvent participer aux activités sont-ils conscients de leur situation privilégiée (rôle d'autorité) par rapport aux nouveaux étudiants? Avons-nous pris les moyens pour que les « anciens » n'abusent pas de cette situation?
6. Toutes nos activités sont-elles planifiées?
7. Les nouveaux étudiants ont-ils la liberté de participer ou non aux activités? (moyen alternatif, possibilité de refus)
8. Sommes-nous informés sur les lois et règlements qui peuvent s'appliquer à notre évènement?
9. Sommes-nous en possession des assurances requises?
10. Le déguisement prévu est-il sécuritaire?
11. Le déguisement prévu fait-il référence à une discrimination ethnique, religieuse ou sexuelle? Peut-il être considéré comme contrevenant à l'intégrité physique ou morale d'un individu ou le rendre malaise? (trop moultant, transparent, trop explicite)
12. N'importe quel étudiant peut-il déboursier les couts reliés à notre activité d'intégration?
13. Les activités mises sur pieds peuvent-elles humilier ou dégrader les participants?
14. Les activités mises sur pied sont-elles une forme d'exploitation de la sexualité des participants?
15. Les activités prévues peuvent-elles occasionner des blessures?
16. Les activités prévues sont-elles monétairement abordables pour les étudiants? Avons-nous pris les moyens pour éviter les dépenses abusives des participants? (payer pour les responsables ou « anciens »)
17. Les lieux sélectionnés sont-ils sécuritaires?
18. Sommes-nous à distances raisonnables des services de sécurité? (ambulance, pompier, police)
19. Est-ce que toutes les dispositions ont été prises concernant la surconsommation de boisson alcoolisée (sobriété des responsables, jeux de consommation d'alcool)
20. Est-ce que les dispositions vers les retours des participants ont été prises en considération? (conducteur désigné, autobus, place à dormir)
21. Est-ce qu'un nombre adéquat de responsables de premiers soins ont été prévues? Seront-ils rapidement identifiables? Quelles sont leurs coordonnées?
22. Avons-nous préparé un budget réaliste?
23. Avons-nous prévu de produire un bilan pour l'association étudiante?
24. La direction de notre département / faculté est-elle informée de notre activité? Avons-nous rempli les exigences du Bureau de la Vie étudiante (BVE)